



## REFUSONS COLLECTIVEMENT LES ÉVALUATIONS D'ÉCOLES !

À l'initiative du Conseil d'Évaluation de l'École, instance créée par la loi « *pour une École de la confiance* », une expérimentation d'évaluation des écoles a débuté au premier trimestre 2021, après celle instaurée dans le second degré. À compter de la rentrée 2022, le ministère prévoit la généralisation de ce dispositif, au rythme de 20% des écoles par an.

### NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONCERNÉ.ES !

Cette évaluation des écoles se fait en deux temps distincts.

Une première phase, dite phase d'**auto-évaluation**, réalisée au sein même de l'école, doit permettre aux personnels, aux élèves, aux familles, aux personnels territoriaux et aux élus, d'évaluer l'école et son fonctionnement.

La seconde phase, à partir de la synthèse de la première phase, est une **évaluation externe**, s'apparentant à un audit par un groupe constitué par la DSDEN qui devra contrôler les données recensées, évaluer également la situation pour produire un document évaluatif final et des recommandations à mettre en place pour « *améliorer le système* ».

L'objectif du ministère est de s'appuyer sur ces recommandations afin de réécrire et réorienter le projet d'école.

**Nos organisations alertent sur le risque que les équipes se voient dorénavant imposer leurs axes de travail par les conclusions du rapport d'évaluation.**

C'est une nouvelle mainmise de la hiérarchie sur les équipes et sur leur fonctionnement qui cherche à faire porter la responsabilité des difficultés sur les personnels et les écoles.

C'est inacceptable !

**La participation des collectivités à la phase d'auto-évaluation constitue une ingérence et une nouvelle forme de territorialisation de l'école.**

Les questionnaires « type satisfaction » distribués aux parents et aux élèves transformeront inévitablement leur rapport au service public d'Éducation, rapport qui s'apparentera à celui entre un prestataire et un client.

Ce pilotage par les résultats, renforcé par la référence omniprésente aux évaluations nationales, aura pour conséquence la mise en concurrence des écoles.

**Pour améliorer le fonctionnement des écoles**, nos organisations syndicales considèrent que le ministère devrait plutôt **créer en urgence les postes nécessaires d'enseignants** et donc s'assurer de recrutements en conséquence et d'un plan de titularisation des contractuels, **rétablir des RASED complets** sur tout le territoire, **assurer une véritable formation** initiale et continue, **améliorer les conditions de travail** et d'étude, **augmenter les salaires** et de **recruter des AESH sous statut**, à hauteur des besoins.

Les organisations syndicales **SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action, Sud-Éducation des Deux-Sèvres** appellent les équipes à **refuser les évaluations** et à **se saisir des motions de conseil de maîtres** à renvoyer aux IEN et aux organisations syndicales.

Nous soutiendrons tous les personnels qui subiraient des pressions pour les contraindre à accepter les évaluations d'école et mobiliserons pour faire stopper ces pressions ou sanctions.

**Nos organisations syndicales demandent l'arrêt définitif de ces évaluations.**

Des réunions d'informations syndicales seront proposées à la rentrée.